CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE
GÉRIN-LAJOIE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 8 octobre 2019 au 161, rue de Champlain à Châteauguay, à 19h00 heures dans le Salon du personnel.

Membres	Présences
Monsieur Yves Vincent, parent	☒
Madame Rehana Amanda Mohammed, parent	☒
Madame Fatemah Garzan, parent	☒
Madame Stéphanie Marcil, parent	☒
Madame Brigitte Bisaillon, parent	☒
Monsieur Cynthia Lamontagne, parent	☒
Madame Marie-Josée Dagenais, enseignante	☒
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	☒
Monsieur Enrico Nino, enseignant	☒
Madame Josée Lapierre, technicienne (service de garde)	☒
Madame Valérie Gagné, directrice	☒
Madame Geneviève Laberge, directrice adjointe	☒

1. **Mot de bienvenue et présences**

   a. Accueil des membres
   Chacun des membres se présente.

   b. Ouverture de la séance
   La séance est ouverture à 19h.

2. **Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

   Nous avons quorum.

3. **Questions du public**

   Aucun public.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

   Point à ajouter : À ajouter à 12.4 : stationnement, corriger la numération dans le point 7.

   (CÉGL.19-20.01)
   Il est proposé par monsieur Yves Vincent, appuyée par madame Suzie Lamoureux, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2019 et suivis**

Dans le suivi, il y a la liste des fournitures à revoir avec la venue des groupes GAER, et avec le procès-verbal précédent les tirelires de la Rencontre Châteauguoise. Nous avions décidé que nous abandonnions le projet si la Rencontre Châteauguoise ne renouvelait pas le sujet.

(CÉGL.19-20.02)
Il est proposé par madame Suzie Lamoureux, appuyé par madame Cynthia Lamontagne, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

6. **Bilan de l'assemblée générale de parents**

En cette soirée du 12 septembre, plusieurs parents étaient présents et environ douze parents se sont présentés pour les élections du CÉ.

7. **Organisation du conseil d'établissement 2019-2020**

7.1 Nomination d'une secrétaire
Madame Suzie Lamoureux sera la secrétaire.

7.2 Élection à la présidence
Madame Cynthia Lamontagne sera la présidente.

7.3 Élection à la vice-présidence
Monsieur Yves Vincent et madame Stéphanie Marcil se présentent.

Madame Stéphanie Marcil sera officiellement la vice-présidente.

7.4 Calendrier des séances
Un calendrier est proposé selon les dates suivantes : mardi 8 octobre, lundi 25 novembre, lundi 20 janvier, lundi 24 février, lundi 6 avril, lundi 11 mai et lundi 8 juin.

Madame Valérie Gagné souligne qu'à l'occasion, il est possible que nous ayons à procéder par courriel pour certaines approbations afin d'éviter d'ajouter une rencontre du CÉ. Ces situations sont rares.

(CÉGL.19-20.03)
Il est proposé par monsieur Yves Vincent, appuyé par monsieur Enrico Nino, d'approuver le calendrier tel que proposé.

7.5 Représentant de la communauté
Personne n'est présenté comme représentant de la communauté. Certains noms sont mentionnés. Des démarches seront faites afin de savoir si ces personnes sont intéressées.

7.6 Répartition du budget du conseil d'établissement
Le budget pour le conseil d'établissement est de 400$. Il est proposé d'utiliser ce montant pour un souper le soir de la dernière réunion. Nous pourrions utiliser les services d'un traiteur et faire la réunion à l'école. D'autres suggestions sont faites. Des frais de gardiennage peuvent être remboursés aux membres qui le demandent.

7.7 Règles de régie interne (documentation sur place)

Nous avons reçu une documentation à cet effet.

Il est proposé de demander les copies papier voulues lorsque nous répondons au courriel d'invitation au CÉ.

Quelques petites modifications sont suggérées, madame Valérie Gagné les prend en note.

(CÉGL.19-20.04)

Il est proposé par madame Josée Lapierre, appuyé par madame Suzie Lamoureux, d'adopter le document de régie interne tel que proposé.

8. Rapport annuel 2018-2019

Nous avons reçu le Rapport annuel 2018-2019.

(CÉGL.19-20.05)

Il est proposé par madame Cynthia Lamontagne, appuyé par madame Marie-Josée Dagenais, d'adopter le rapport annuel tel que proposé.

9. Activités et sorties éducatives/sportives 2019-2020

Actuellement, nous sommes au statu quo quant aux sorties scolaires. Des balises précises ayant été données par le ministère, un montant est alloué pour les sorties scolaires de chaque élève. Par contre, les directives actuelles du ministre sont en changement. Des activités « culturelles » et sous la balise « école inspirante » sont précisées.

Cette année, les sommes sont de 40$ par enfant pour l'école inspirante et 24$ pour les activités culturelles. Pour le budget en lien avec les activités culturelles, celles-ci doivent être des sorties et doivent être choisies dans un répertoire prévu à cet effet.

En début d'année, nous avons fait venir, pour le bénéfice de nos élèves, Kattam et ses tam-tams. Ces frais sont pris à même ces sommes.

Monsieur Yves Vincent demande si la commission scolaire peut donner une dérogation au préscolaire afin que ceux-ci puissent avoir des activités culturelles et autres à l'intérieur de l'école. Cela faciliterait grandement la tâche des enseignants du préscolaire.

Dans les cas des célébrations qui sont proposés pour certaines classes, des frais peuvent être chargés aux parents. Elles doivent être acceptées par le CE.

Madame Cynthia Lamontagne demande si un partenariat serait possible avec les autobus de la ville.

Une activité doit être approuvée. C'est la danse de l'Halloween qui aura lieu le 25 octobre. Cette activité très appréciée des enfants, elle se déroule de 19h00 à 21h00 dans le gymnase de l'école. Les fonds seront utilisés pour le projet d'embellissement des cours d'école.

(CÉGL.19-20.06)

Il est proposé par monsieur Enrico Nino, appuyé par madame Marie-Josée Dagenais, d'approuver la tenue de cette activité.

10. **Liste des cahiers d'exercices et fournitures scolaires 2019-2020**

Deux listes sont à approuver puisque deux groupes de GAER se sont ajoutés à notre école. Madame Valérie Gagné nous informe que les coûts peuvent varier selon les élèves puisque les achats doivent être faits selon leur progression scolaire. Les montants varient entre 45$ et 54$.

11. **Normes et modalités d'évaluation**

Les normes et modalités d'évaluation seront déposées sur le site Internet.

12. **Autres sujets**

12.1 Correspondance du président

Aucune correspondance.

12.2 Comité de parents (information du délégué)

Monsieur Yves Vincent a reçu une invitation, il nous fera un compte rendu à la prochaine rencontre.

12.3 Mot de la directrice

Madame Valérie Gagné est très heureuse de son équipe. Il y a encore beaucoup de travaux de construction, mais tout avance. Nous avons bien hâte d'obtenir les nouveaux locaux administratifs et la nouvelle cafeteria.

12.4 Stationnement

Malgré les rénovations dans le stationnement, il y a encore de gros problèmes avec le débarcadère. Le marquage reste à faire, mais plusieurs problématiques demeurent.

D'ici la fin du mois d'octobre, la direction rencontrera madame Élizabeth Théoret (CISSSMO) et un représentant de la ville afin de regarder les options pour le plan de déplacement actif.

Madame Valérie Gagné souligne que les parents peuvent contacter la ville pour nommer les inquiétudes en lien avec la sécurité des élèves.

13. **Bilan de la rencontre**

Madame Cynthia Lamontagne souligne que nous avions mentionné qu'il serait souhaitable de réfléchir au inscrire dans le bilan de l'année.

Kattam et ses tam-tams et son ouverture multiculturelle sont à retenir.

Belle rencontre, l'année est bien débutée. Merci à tous d'avoir été présents.

14. **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

_____	_____
Cynthia Lamontagne	Valérie Gagné
Présidente	Direction